

**SOLICITATION AMENDMENT /
MODIFICATION DE L'INVITATION**

**RETURN BIDS TO /
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Director Services Contracting 4 (D Svcs C 4)
Attention: Rogelio Orsetti, Senior Procurement Officer
By e-mail to:
DSvcsC4Contracting-DCSvcs4Contrats@forces.gc.ca

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes

Comments – Commentaires

**THIS DOCUMENT DOES NOT CONTAIN A
SECURITY REQUIREMENT**

**CE DOCUMENT NE CONTIENT
AUCUNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE
SÉCURITÉ**

<p>Solicitation Closes / L'invitation prend fin:</p> <p>At / à : 02:00 PM EST</p> <p>On / le : 20 février 2023</p>
--

Title / Titre Produits consommables pour le laboratoire de détection RF quantique	
Solicitation No. / N° de l'invitation W6369-23-X033	Amendment No. / N° de la modification 03
Date of Amendment / Date de la modification 03 février 2023	
Address Enquiries to / Adresser toutes questions à: Rogelio Orsetti by email to: Rogelio.Orsettipetrocelli@forces.gc.ca	
Telephone No. / N° de téléphone 613-715-0853	FAX No. / N° de fax
Destination Defence Research and Development Canada – Ottawa Research Centre Building 29 3701 Carling Avenue Ottawa, ON	

Instructions: Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions : Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Delivery Required / Livraison exigée	Delivery Offered / Livraison proposée
Vendor Name and Address / Raison sociale et adresse du fournisseur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) / Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie)	
Name – Nom _____ Title – Titre _____	
Signature _____ Date _____	

LA MODIFICATION 03 À L'INVITATION W6369-23-X033 VISE À :

1. Prolonger la date de fin de l'invitation à soumissionner d'une semaine, remplacer le 06 février 2023 par le 20 février 2023.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Numéro	Questions/Réponses/Modifications
Question 1 :	Pour les miroirs diélectriques à large bande (annexe A, 4.7 et 4.8), une gamme de longueurs d'onde de 750-1100 nm (plutôt que 700-1000 nm dans l'invitation) répondrait-elle aux besoins du MDN? Sinon, pouvez-vous tolérer une certaine souplesse dans la gamme des longueurs d'onde voulues?
Réponse 1 :	Voir la modification 01.
Question 2 :	Notre question vise les 100 miroirs diélectriques à large bande requis et les 200 miroirs diélectriques à large bande. Leur AI doit-il être de 45°?
Réponse 2 :	Voir la modification 01.
Question 3 :	Notre question vise les 100 miroirs diélectriques à large bande requis et les 200 miroirs diélectriques à large bande. Seront-ils montés sur anneau ou non? Quel diamètre préférez-vous? 25/25,4 mm ou 12,5/12,7 mm?
Réponse 3 :	Voir la modification 01. Cette légère différence de diamètre est acceptable.
Question 4 :	Notre question vise les 100 miroirs diélectriques à large bande requis et les 200 miroirs diélectriques à large bande. Exigez-vous une épaisseur précise?
Réponse 4 :	Voir la modification 01.
Question 5 :	Notre question vise les 100 miroirs diélectriques à large bande requis et les 200 miroirs diélectriques à large bande. Accepteriez-vous comme substrat la silice fondue plutôt que le BK7?
Réponse 5 :	Voir la modification 01.
Question 6 :	Notre question vise les 100 miroirs diélectriques à large bande requis et les 200 miroirs diélectriques à large bande. La planéité est-elle exprimée en PV ou en RMS?
Réponse 6 :	Voir la modification 01.
Question 7 :	Notre question vise les 100 miroirs diélectriques à large bande requis et les 200 miroirs diélectriques à large bande. Pouvez-vous assouplir les exigences visant les rayures et les creux?
Réponse 7 :	Non.

Numéro	Questions/Réponses/Modifications
Question 8 :	<p>Nous avons quelques questions sur la préparation de la soumission. Nous devons préparer la soumission technique, la soumission financière et les certifications.</p> <p>1. Existe-t-il des formulaires spécifiques pour ces documents?</p> <p>2. Trois certifications existent : deux sont des dispositions relatives à l'intégrité (Déclaration de culpabilité pour infraction criminelle et Politique sur l'inadmissibilité et suspension de l'octroi des contrats), l'autre vise le Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi. Ces certifications sont-elles fournies par des institutions indépendantes, ou devons-nous les produire nous-mêmes?</p>
Réponse 8 :	<p>Aucun formulaire spécifique n'est prévu pour la soumission technique. Le MDN demande aux fournisseurs de remplir l'annexe B; c'est la soumission financière.</p> <p>Tous les renseignements sur les certifications se trouvent le cas échéant à la partie 5 de la DP.</p>
Question 9 :	<p>Le MDN peut-il préciser si les pièces demandées sont disponibles dans le commerce ou s'il est à la recherche d'un fabricant pour les adapter?</p>
Réponse 9 :	<p>Le MDN est à la recherche d'un fabricant pouvant adapter des pièces spécialisées selon des spécifications dépassant ce qui est actuellement disponible.</p>
Question 10 :	<p>Notre question vise les modulateurs optiques demandés. Pourriez-vous préciser si vous souhaitez des modulateurs en espace libre ou couplés par fibre optique?</p>
Réponse 10 :	<p>Espace libre.</p>
Question 11 :	<p>Notre question vise l'annexe A, article 4.3 « Photodétecteur de bruit très faible » :</p> <p>Cette pièce n'est pas disponible actuellement et son élaboration nécessite beaucoup d'applications techniques exceptionnelles et d'ingénierie. Le Canada acceptera-t-il de retirer cet élément de la DP?</p>
Réponse 11 :	<p>Non.</p>
Question 12 :	<p>Notre question vise l'annexe A, article 4.7 « Miroirs diélectriques à large bande »</p> <p>Le Canada acceptera-t-il une réflectivité moyenne plus grande que 96 %?</p>
Réponse 12 :	<p>Non.</p>

Numéro	Questions/Réponses/Modifications
Question 13 :	Notre question vise l'annexe A, article 4.8 « Miroirs diélectriques à large bande » Le Canada acceptera-t-il une réflectivité moyenne plus grande que 96 %? Non.
Réponse 13 :	Non.
Question 14 :	Notre question vise les articles 4.1, 4.2 et 4.3 de cette invitation. Pourriez-vous préciser si l'utilisateur final a besoin d'un module complet ou de composants discrets? Quelle est l'utilisation de ces unités?
Réponse 14 :	Un module complet est requis. Les utilisations comprennent la modulation de phase laser, la spectroscopie de précision et la détection de l'état comprimé.
Question 15 :	Notre question vise les articles 4.7 et 4.8. Est-ce que la lumière est collimatée? Si non, quel est le CHA?
Réponse 15 :	Le laser est collimaté.
Question 16 :	Notre question vise les articles 4.7 et 4.8. Est-il possible d'assouplir l'exigence de planéité?
Réponse 16 :	Non.
Question 17 :	Nous aimerions demander au Canada de prolonger la date de fin de l'invitation à soumissionner de 2 semaines.
Réponse 17 :	Voir la modification 03.

L'INVITATION À SOUMISSIONNER W6369-23-X033 EST MODIFIÉE COMME SUIT :

1. SUPPRIMER à la page 1, « 06 février 2023 » et REMPLACER par « 20 février 2023 ».

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.